

[Fièvre de COP, 21°]

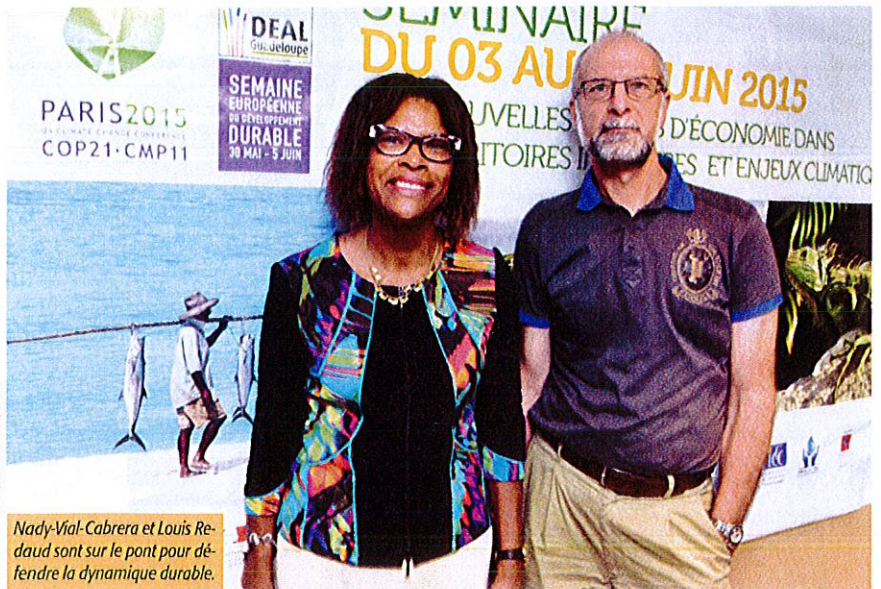
Le dossier chaud du climat

L'organisation de la conférence sur le réchauffement climatique à Paris en décembre, offre une formidable opportunité à nos territoires pour mobiliser les acteurs publics et privés sur les contraintes de nos territoires.

L'État, au travers du ministère de l'écologie et de son épigone local, la DEAL, déploie depuis des mois une dynamique pour sensibiliser sur la question du climat, mais en l'abordant de manière très large. Louis Redaud, en charge du développement durable et de l'évaluation environnementale au sein de la DEAL, insiste sur cette approche globale qui tient compte des économies d'énergie ou de la chasse au gaspi, mais aussi sur l'urgence d'agir sur tous les facteurs qui concourent à limiter les émissions de carbone. C'est à un changement progressif des modes de vie qu'il invite les acteurs du pays.



Daniel Nicolas, directeur de la DEAL Guadeloupe.

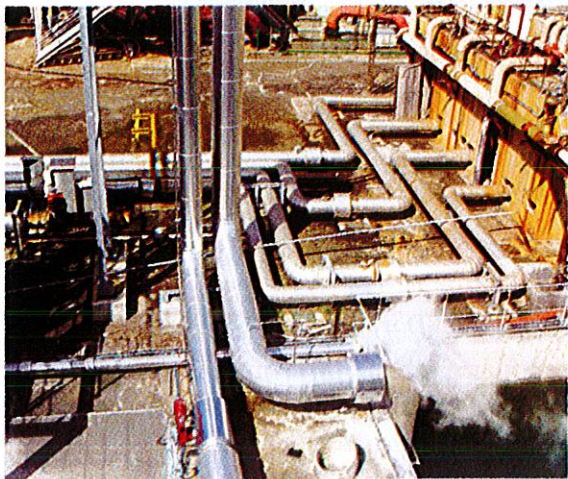


Nady-Vial-Cabrera et Louis Redaud sont sur le pont pour défendre la dynamique durable.

Économie circulaire : un engagement citoyen

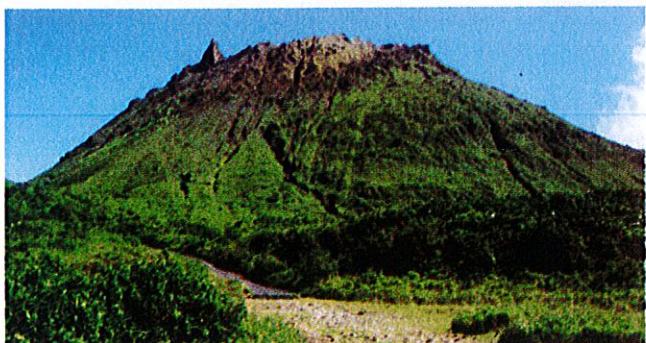
La crise de 2009, les choix stratégiques d'autres îles de la Caraïbe, les récentes catastrophes naturelles, montrent qu'il était possible de privilégier d'autres paradigmes s'agissant de la réduction de l'effet de serre. Les efforts des collectivités ont été jusqu'ici concentrés sur les énergies, au niveau de la réduction de notre consommation, en encourageant la construction de bâtiments mieux isolés et moins gourmands en électricité pour la climatisation par exemple. L'accent a également été mis sur le développement des énergies nouvelles, un secteur au dynamisme remarquable en Guadeloupe, puisqu'à ce jour, 19% de l'électricité produite est obtenue à partir de sources alternatives au pétrole. Mais tous les climatologues s'accordent sur les aspects comportementaux, estimant que 50% des gains attendus en matière de réduction des émissions de carbone peuvent être obtenus en changeant nos pratiques. Lors du séminaire organisé au mois de juin de cette année par le pôle développement durable de la DEAL, les participants ont mis en avant le rôle fondamental des citoyens en tant qu'acteurs économiques. Réduire les circuits de distribution ou d'importation, produire et consommer localement, ne sont pas uniquement des postures économiques. Limiter les importations par containers ou par avion, c'est privilégier une production endogène, avec moins de conditionnements et moins d'énergie consommée.





Actes de territoires

La collectivité régionale s'est très tôt emparée du dossier des énergies renouvelables avec un soutien appuyé aux initiatives privées, notamment pour la production d'électricité solaire. La géothermie est l'un des gros chantiers pour la production d'électricité et certainement l'un des plus prometteurs. Le site de Bouillante est un exemple du savoir-faire français en ce qu'il prouve qu'un tel équipement est parfaitement adapté à notre région et à son volcanisme. L'usine géothermique de Bouillante fait partie des poumons économiques de la commune, et de nouveaux forages devraient permettre l'implantation d'autres sites de production. Un enjeu de taille pour la Côte sous-le-Vent, tant en termes de production d'énergie que de capacité de générer des activités connexes.



Les communes vertes ?

La commune de Petit-Bourg fut une des premières à revendiquer un label environnemental, en choisissant très tôt un positionnement dans le champ écologique. Le potentiel paysager, et un ancrage historique dans la défense du patrimoine naturel, ont permis l'émergence d'un discours et d'initiatives concourant à la défense de l'environnement et à la valorisation du littoral, comme des espaces de montagne. Tout comme Goyave, la commune partage son territoire avec le Parc national qui, grâce à la charte de développement, encourage des initiatives économiques et culturelles en cohérence avec la protection de la biodiversité. Stratégie naturellement adoptée par la ville de Saint-Claude dominée par la présence forte du massif de la Soufrière.

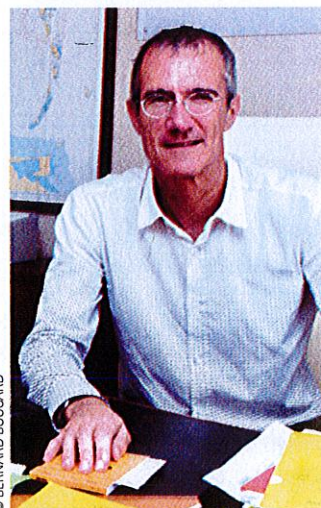
Sem Énergie, pour produire du durable

La communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre, en lançant une société d'économie mixte dédiée à l'énergie, se pose comme un incubateur de dispositifs orientés vers le développement durable et l'optimisation d'équipements existants sur le territoire du nord Basse-Terre. Il s'agira, dans un premier temps, d'utiliser le potentiel de la station thermique de Ravine Chaude ou le site de traitement des déchets ultimes à Sainte-Rose, pour la production d'énergie solaire ou éolienne, ou avec la biomasse. Des projets portés par la collectivité, et qui devraient s'inscrire dans le schéma global de production d'énergie introduisant une forte compétence durable.



EDF archipel Guadeloupe, animateur d'énergies

Le nouveau directeur d'EDF Guadeloupe confirme qu'il poursuivra la politique engagée par le fournisseur historique de nos îles, en veillant à la mise en cohérence de tous les producteurs, quelle que soit la source d'énergie, pour assurer un service optimal. Des arbitrages sont en effet permanents pour maintenir une offre d'énergie suffisante à tout moment. Une démarche s'appuyant sur le rôle de chef d'orchestre de l'opérateur qui remplit sa mission avec des moyens classiques, mais demeure la clef de voûte pour la répartition et le contrôle des flux sur le réseau électrique. Mais EDF participe aussi à la dynamisation des démarches citoyennes visant à la réduction de la consommation, en aidant les familles à mieux utiliser l'énergie électrique pour éviter les gaspillages. Les kits d'ampoules basse consommation, la promotion d'équipements moins énergivores, le soutien apporté au développement du chauffe-eau solaire en partenariat avec les collectivités et l'Ademe, sont des exemples de l'inscription d'EDF archipel Guadeloupe dans une démarche concitoyenne.



© BERNARD BOUCARD

Sylvain Vidal, nouveau directeur d'EDF archipel Guadeloupe.

● Jacques Dancale